

la meilleure terre arable, ce qui est de beaucoup supérieur à toute l'étendue de terre défrichée contenue dans les provinces réunies de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, qui sustente cependant une population de trois-quarts de million.

Voici ce que dit de cette partie du territoire comprise dans la région du St. Maurice, M. Dumais, l'un des arpenteurs du gouvernement.

"Le sol, dans la vallée de la rivière Croche, est plus riche. Le terrain, qui est, pour ainsi dire, plat et couvert d'une végétation luxuriante, où prédomine l'orme et le frêne, s'étend, de cette manière, de chaque côté de la rivière, sur une largeur de près d'un demi-mille, jusqu'à une distance d'au moins cinquante milles. Il y a, le long de ces bandes de terrain, plusieurs établissements sur lesquels l'on fait d'abondantes récoltes de foin et d'avoine.

"Ces rivières sont toutes bien boisées. Le pin se rencontre partout, du canton de Charlevoix, sur le lac St. Jean, à La Tuque. La rivière Croche est riche en pin de la meilleure qualité. M. Hall en tire, chaque année, 25,000 billots, et à ce compte il y en a pour beaucoup d'années à venir.

"En considérant, maintenant, les explorations que nous avons faites antérieurement et celle qui vient d'être complétée, le contraste est des plus encourageants : Je vois aujourd'hui une charmante descente, presque sans obstacles, vers le St. Laurent, longeant ces montagnes et ces précipices que nous regardions auparavant comme la seule voie possible. Nous voyons aussi un territoire, à peine accidenté, propre à la culture, et couvert de forêts magnifiques avec toutes les facilités nécessaires de transport ; un territoire pouvant recevoir et sur lequel peut s'établir une population de milliers et milliers d'âmes. Ici et là, existent de nombreux pouvoirs d'eau, pour l'usage et les fins industrielles de cette population. Ce territoire permettra la construction d'une voie ferrée à plus de mille